



La casse des services d'aide aux personnes en danger et aux plus vulnérables passe à la vitesse supérieure, au nom des solidarités, nous nous y opposons ! Après d'autres Institutions de notre champ professionnel, aujourd'hui c'est au tour de l'APASE

Nous ne sommes pas responsables de la crise financière, nous ne sommes ni banquiers, ni pantouflards, ni encore des collectifs de fraudeurs fiscaux. Nous oeuvrons souvent dans l'ombre et le silence et pourtant, nous faisons partie des métiers à qui reviennent les efforts les plus durs à faire.

Nos salaires ne sont pas attractifs, nos lourdes responsabilités sont directement liées à ceux auprès de qui nous sommes jour après jours engagés : personnes handicapées, enfants en danger, familles en grandes difficultés, exclus sociaux, hommes et femmes protégés par la justice parce que grandement vulnérables.

Et pourtant, nos employeurs nous disent de payer d'efforts supplémentaires à la demande de notre département qui nous finance, afin que notre pays aille mieux et que nous soyons compétitifs.

Oui, vous avez bien lu, l'aide sociale, juridique et médicosociale serait en compétition !

Vous pensez que c'est une plaisanterie ? Eh bien non, cela nous est dit comme ça.

Nos droits sont attaqués, nos salaires, nos repos et même nos participations à la couverture mutuelle santé sont remis en cause, soit gelés, soit effacés, au mieux diminués.

La loi El Khomri est passée par là pour aider à nous faire plier le genou en effaçant certains de nos droits durement acquis auparavant.

Aujourd'hui, c'est le système des conventions collectives qui est dans la ligne de mire, afin de créer des métiers au rabais à destination des plus défavorisés culturels, familiaux et sociaux.

NON à la casse de nos métiers solidaires et de leurs conventions collectives !

NON à l'effacement de notre richesse et de notre spécificité d'intervention !

NON à la création d'une convention amalgamant honteusement toutes les différences de nos métiers.

Comme un plombier n'est pas un charcutier, un éducateur spécialisé n'est pas un mandataire judiciaire ou un Assistant social : **NON** à la convention collective unique !

NON à l'APASE au rabais !

*Pour la CGT APASE, la CFDT APASE, FO APASE, SUD APASE, collège cadres et employés.
L'APASE (Association pour l'Action Sociale et Educative / Protection de l'enfance, Accompagnement social des personnes en situation de handicap, Protection des majeurs).*



Nous y sommes. Que doit-on accepter ? Jusqu'à quand ? Et jusqu'où ?

L'administration de l'APASE modifie le statut conventionnel de ses salariés en l'argumentant d'une diminution de masse salariale jugée trop importante et de la nécessité d'accroître sa « compétitivité » sur le « marché », **suivant la « demande du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine »** et malgré sa position dominante et sa belle santé financière (selon nos évaluateurs).

Nous refusons que cette décision **impacte durement la rémunération et les conditions de travail** des salariés actuels et futurs :

- Rémunérations amputées pour les nouveaux salariés de plusieurs centaines d'euros,
- Gel des salaires de plusieurs années ou définitif, en fonction de l'ancienneté, pour les personnes en postes,
- Menace sur la reprise d'ancienneté, de qualifications ou parcours valorisables dans le cadre de la reconstitution de carrières
- Diminution du nombre de jours de repos,
- Baisse de moitié du budget du CE et un choix cornélien laissé aux salariés entre la santé (mutuelle) ou la culture

Et engendrera aussi :

- **Une augmentation des risques psychosociaux.** La charge de travail ne cesse d'augmenter drastiquement charriant un stress inquiétant, lié aux conditions de travail et aux nouvelles procédures. En parallèle, les congés diminuent fortement.
- Une **inégalité salariale entre collègues pour la même prestation fournie**, jusqu'à 400€ mensuels d'écart, par exemple.
- **L'augmentation non rémunérée de notre temps de travail**, par le retrait de congés sans compensation financière.
- **La diminution du salaire net** par le jeu de l'augmentation des cotisations sous le nouveau statut conventionnel et un gel de l'évolution de carrière allant de **quelques années à plus de 20 ans**.

Cette décision rédhibitoire ne sera qu'un commencement :

Dès lors qu'une convention collective unique attendue sous peu par les organisations patronales, nos directions et notre Conseil d'Administration sera mise en place, il nous faudra à nouveau changer de statut collectif ! Avec quels autres sacrifices ?

« Accroître la position dominante » de l'APASE = économies sur les salaires des employés et « petits cadres » = demander aux salariés de subir une perte massive de leurs droits !

Les conditions de travail et de rémunération qui sont les nôtres aujourd'hui, constituent la garantie de pouvoir effectuer notre travail et répondre à nos missions dans des conditions tout justes correctes.

Nous pensons en effet, que pour accompagner les personnes dans le respect et la considération, il faut avant tout être soi-même traité avec respect et considération. Nul besoin de commission bienveillance pour convenir de cela...

Nous appelons l'ensemble des salariés à **se rassembler** au siège de l'Association, 33 rue des Landelles à Cesson Sévigné, **Mardi 4 Avril à partir de 12h30** afin de réaffirmer **notre refus de perdre nos droits**. Nous souhaitons à nouveau manifester notre refus de supporter les pertes promises par notre employeur et que les salariés actuels et futurs subissent les conséquences de ces changements drastiques et dramatiques pour le travail social et notre société en général. **Egalement, que le mode d'effort financier choisi dévalorise des années de travail et de développement de compétences acquises par l'expérience, faisant peser sur l'APASE un risque sur les exercices professionnels et le désengagement des salariés.**

Nous avons en face de nous des gestionnaires dénués de volonté politique et de valeurs associatives qui administrent l'APASE comme on dirige une entreprise commerciale ! Qu'ont donc à gagner les Administrateurs et la Direction Générale ? Si ce n'est une Association qui va périr par sa médiocrité et son manque d'engagement envers la protection de ses salariés.